


LE DÉPUTÉ

Relevant le flambeau des mains de son père, Robert Brasseur se présenta aux élections parlementaires de juin 1899 à la circonscription de Luxembourg-Ville. Pour respecter les usages du temps — en l'absence de partis politiques organisés les candidats n'étaient élus qu'à titre individuel — Brasseur lança un manifeste dans lequel il fit profession de libéral. A ses adversaires d'extrême-gauche il rappela que c'était précisément aux libéraux que les ouvriers devaient leurs armes les plus efficaces (die schneidigsten) et surtout la liberté de conscience. A la Droite il expliqua pourquoi il était opposé à l'immixtion cléricale dans les domaines politiques et économiques. ¹⁾

Ce que notre candidat voulait, c'était de faire accroire que son libéralisme était d'essence idéologique et qu'il n'avait rien de commun avec le manchestérisme. ²⁾

Au premier tour de scrutin Charles Simons fut élu seul parmi les libéraux. Au ballottage du 20 juin Brasseur sortit premier avec 658 voix, les deux autres candidats libéraux élus ayant obtenu respectivement 644 voix (Rischard) et 564 voix (Mousel). ³⁾

Il siégea à la Chambre de 1899 à 1925 et y exerçait dès ses débuts et jusqu'en 1915 les fonctions de secrétaire du Bureau.



Signature de Robert Brasseur

Nous avons entendu à la Chambre *) parler beaucoup d'orateurs, mais nous n'en avons pas entendu un seul comparable à Robert Brasseur pour avoir parlé avec tant d'aisance, avec tant de distinction (s'il le voulait), avec tant de malice, pour avoir été écouté avec tant d'attention quand il commençait un discours.

Si l'on a justement relevé la finesse de ses discours, n'oublions que, régulièrement, il faisait rire les députés et trépiner les occupants des tribunes. Il en avait à revendre de l'esprit, ce qui le faisait abuser de la manie de saupoudrer les discussions les plus sérieuses d'observations soi-disant drôles, voire de blagues visant trop clairement à l'effet.

*) Depuis 1912 comme spectateur curieux, depuis 1920 comme délégué de la Maison V. Buck, imprimeur officiel de la Chambre.